

**Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN**  
**Le Lundi 20 mars 2017 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.**

**Membres présents :** Yves MOREAU, Jean- Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Philippe MOUSSEAULT, Sylvette FORT, Danielle GRANDCOIN, Albert POUMEAUD, Nadine BINETRUY-MEYER, Camille DUBOIS, Sophie DELAGE, Sylvie LARUE, David SAUTET.

**Absents/Procuration à :** Cédric MADRONNET, Elodie CASTELAIN (David SAUTET). David CHABASSIER (Sylvette FORT).

**Public :** 1 personne    **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL    **Secrétaire de séance :** Jean- Louis PUJOLS

Le secrétaire de séance désigné, Jean-Louis PUJOLS, procède à la lecture des délibérations de la séance précédente. Mr Le Maire ouvre alors la séance :

**-Assainissement :** le règlement intérieur et le branchement sont acceptés. Le prix du tabouret est fixé à 250,00 €uros ht .Le prix du service est 100,00 €uros ht en part fixe et de 1,30 €uros le m3 jusqu'à 300 m3 puis de 0,50 €uros le m3 au-delà pour la consommation.

**-locations communales :** un appartement T3 est loué à Mr Mohamed BENLAREF (425€+50€ de charges)

**-Bibliothèque :** adhésion au réseau PDLP du Conseil Départemental

**-Vote des subventions aux Associations :** la liste sera indiquée sur le prochain BIM. Le montant de chaque somme est identique à 2016.

**-Vote des 3 taxes :** concerne les taxes foncières « bâti » et « non bâti » et la taxe d'habitation. Pas d'augmentation comme promis cette année encore.

Taxe	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti	Habitation
<b>Taux 2017</b>	15,62%	70,77%	15,35%
<b>Bases prévisionnelles 2017</b>	1 054 000	61 200	1 080 000
<b>Produit Attendu 2017</b>	164 635	43 311	165 780
<b>TOTAL ATTENDU</b>			<b>373 726 ,00 €uros</b>

**-Compte de gestion :** il est approuvé à l'unanimité.

**-Compensation FPU :** l'an dernier la Communauté de Communes(Cdc) a pris la compétence Activités économiques en percevant la FPU (fiscalité professionnelle unique) et en l'harmonisant sur tout le territoire. La Cdc s'est engagée à compenser la recette. Elle s'élèvera pour 2017 à 156.009,00 €uros qui seront payés trimestriellement.

**-Parcelles sans propriétaire :** concernent 2ha48a67ca qui seront versés dans le bien public.

**-Adhésion au SDE :** 200,00 €uros pour les études thermiques.

**-Indemnités Elus :** toujours les mêmes taux par rapport à l'indice brut terminal : 43% pour le Maire et 13,50% pour les adjoints.

**-Convention Salle des Fêtes :** revue dans certaines lignes.

**-Employés Communaux :**

-Dossier Sandra VALADE : a envoyé une lettre de non reconduction de son contrat Un nouveau Contrat d'Avenir est recherché.

-Création d'un poste de CAE au Groupe Scolaire, avec spécialisation Petite Enfance.

-Création d'un poste de CAE au service technique.

**-Cartes d'Identité(CNI) :** seulement 18 Communes de la DORDOGNE seront habilitées à délivrer des CNI. Autour de nous, Excideuil, Terrasson entre autres. Une demande d'habilitation est demandée pour pouvoir faire une Aide dans la pré-déclaration.

**-Achat tracteur :** en projet un renouvellement d'un tracteur a été décidé. Avant le vote du budget une réunion est programmée afin de décider de cet investissement le vendredi 24 mars à 11 heures.

**Les Adjoints :**

-Jean-Louis PUJOLS :

< Un point sur le label Petites Cités de Caractère : présentation du label et conditions d'admission.

<Convention de Signalisation avec les commerçants, artisans ou autres concernant les ensembles de signalisation installés par la Commune. Une tarification complémentaire a été intégrée : simple réglette à 40 €uros, double réglette à 50,00 €uros et triple réglette à 60,00 €uros.

<Maisons Fleuries : la remise des prix 2016 aura lieu le dimanche 26 mars à 'Hôtel de Ville.

-Nadine ELOI :

<Repas des forains le lundi 3 avril.

<la foire du 1° Mai aura lieu.

-Philippe MOUSSEAULT :

<Groupe Scolaire : des travaux au quotidien sont assurés par le service technique.

<Marathon des tours : a eu lieu dimanche dernier. Peu de monde, Hautefort était un passage.

<LES PETITES ECHOPPES : leur fête est programmée le samedi 1° Avril : Tom et Pom.

-Sylvette FORT :

<le prochain BIM sortira fin avril après le vote du Budget.

La séance est levée à 23 heures, l'ordre du jour étant épuisé.